

Mercredi 21 janvier 2026

## Rallye Automobile Monte-Carlo et Rallye Monte-Carlo Historique 2026 : quels aménagements routiers ?

**La tenue du 94<sup>e</sup> Rallye Automobile Monte-Carlo et du 28<sup>e</sup> Rallye Monte-Carlo Historique, respectivement du 22 au 25 janvier et du 29 janvier au 7 février, nécessite des adaptations de voirie, d'autant que la Principauté accueille cette année une « Super Spéciale » sur son sol le 24 janvier à partir de 18h35 : une épreuve chronométrée spectaculaire de près de 3 km autour du Port Hercule, sur la partie basse du circuit automobile de Monaco, à l'instar des années 1997, 2007 et 2008. Et un événement gratuit et ouvert à tous (plus d'infos : <https://acm.mc/epreuves/rallye-automobile-monte-carlo/evenement/super-speciale/>) !**  
Détails des aménagements de la route prévus pour organiser au mieux vos déplacements et profiter pleinement de ces manifestations.

### CIRCULATION DES VÉHICULES

Le 24 janvier, jour de la « Super Spéciale », les automobilistes ne pourront pas circuler, de 15h à 23h30, sur :

- le quai des États-Unis (depuis la zone du quai à accès réglementé jusqu'à son intersection avec la route de la Piscine) ;
- la route de la Piscine ;
- l'avenue J.F. Kennedy (dans sa portion comprise entre le boulevard Louis II et le quai des États-Unis, l'axe restera accessible aux riverains, aux abonnés des parkings Louis II et Yacht Club, ainsi qu'aux personnes désirant se rendre à l'Auditorium Rainier III pour le concert) ;
- la rue Grimaldi (voie aval) ;
- le tunnel Rocher Antoine I<sup>er</sup> ;
- le tunnel Rocher Albert I<sup>er</sup>.

Le sens unique de circulation sera d'autre part inversé dans les rues Suffren Reymond (entre la rue Louis Notari et la rue Princesse Florestine) et Princesse Florestine (entre la rue Suffren Reymond et le Rue Grimaldi) et instauré dans la rue Imberty, tandis qu'un double sens de circulation sera mis en place dans la rue Notari (entre la rue Suffren Reymond et la rue Princesse Antoinette).

Le boulevard Albert I<sup>er</sup>, lui, sera accessible par sa « contre-allée » de 15h à 16h45 mais totalement fermée de 16h45 à 23h30.

### Conseil pour se rendre à la « Super Spéciale » :

La soirée du 24 janvier sera également marquée par une représentation du 48<sup>e</sup> Festival International du Cirque de Monte-Carlo. Et les parkings Chiron et Quai Antoine I<sup>er</sup> seront fermés. Aussi, anticiper ses déplacements est particulièrement recommandé...

Pour ceux qui se rendront au Cirque, il est conseillé de rejoindre les parkings de Fontvieille via le tunnel Albert II et la liaison Marquet.

Pour ceux qui souhaitent assister à la « Super Spéciale », il est conseillé de stationner au parking des Salines - 1.700 places et 16 minutes à pied du Port Hercule - ou au parking de la Gare (accessible via le boulevard du Jardin Exotique), voire aux parkings de la Colle ou de Wurtemberg (via le boulevard Rainier III). Puis il suffira d'emprunter la galerie souterraine Sainte-Dévote, l'ascenseur de la passerelle permanente Ilot 1 (situé à côté du Théâtre des Variétés) ou la passerelle métallique temporaire (près du CFM) pour rallier le quai Albert I<sup>er</sup>.

Infos et réservation du parking des Salines : <https://www.parkings.mc/>

## STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Les automobilistes ne pourront pas stationner sur :

- le boulevard Albert I<sup>er</sup>, entre ses n° 19 et 27 jusqu'au 9 février, entre ses n° 9 et 11 jusqu'au 13 juin, et en totalité du 23 janvier à 6h au 25 janvier à 6h ;
- le quai Antoine I<sup>er</sup> jusqu'au 25 janvier à 18h ;
- la route de la piscine jusqu'au 25 janvier à 6h ;
- le quai Rainier III et l'esplanade des Pêcheurs jusqu'au 8 février à 6h ;
- l'appontement Jules Soccal et le quai des États-Unis du 24 janvier à 6h au 26 janvier à 6h ;
- le quai Rainier I<sup>er</sup> du 23 janvier à 23h au 25 janvier à 6h ;
- l'avenue de la Quarantaine du 21 janvier à 23h au 25 janvier à minuit ;
- les rues Princesse Antoinette, Baron Sainte-Suzanne, Princesse Florestine (entre ses n° 8 et 12), Grimaldi, Louis Notari, Suffren-Reymond et l'avenue J.F. Kennedy du 24 janvier à 6h au 25 janvier à 6h.

## CIRCULATION DES PIÉTONS

Le 24 janvier, entre 15h et 23h30, la circulation des piétons sera interdite sur l'appontement Jules Soccal, la darse Sud côté mer et la darse Nord, ainsi que la traversée des passages protégés situés entre le boulevard Albert I<sup>er</sup> et le quai Albert I<sup>er</sup>.

## CIRCULATION DES BUS URBAINS DE LA CAM

Détails des déviations sur le site Internet de la Compagnie des Autobus de Monaco : <https://www.cam.mc/nos-actualites/wrc-monte-carlo-super-speciale>

## CIRCULATION DES BUS INTERURBAINS ZOU !

La ligne 600 ne sera pas impactée dans le sens Menton > Monaco > Nice.

Dans le sens inverse, les bus dévieront à partir de la Place d'Armes vers l'avenue Prince Pierre en direction de l'arrêt de bus « Monte-Carlo Tourisme » avant de reprendre leur itinéraire habituel.